

Communication de Monsieur Jean-Claude Bonnefont



Séance du 21 décembre 2018



L’Affaire Joguet (1841)

Je vais vous entretenir aujourd’hui d’un incident qui s’est produit en avril 1841 à l’Académie de Stanislas. Il est intéressant par ce qu’il nous révèle de la renaissance religieuse qui a fleuri à Nancy à cette époque, et des rapports très tendus qui existaient alors entre l’Église et l’Université. On peut y trouver le reflet de préoccupations qui sont encore très modernes, et que je vous laisserai découvrir au long de mon exposé. Il a mis aux prises un ecclésiastique militant et irascible, l’abbé François Rohrbacher, auteur d’une monumentale *Histoire universelle de l’église catholique*, et un jeune professeur d’histoire au Collège royal de Nancy, Vincent Louis Joguet, qui a fait par la suite une belle carrière de proviseur, commencée à Nancy et terminée au lycée Saint-Louis à Paris.

La presse de l’époque est restée presque muette sur cet incident. *L’Espérance*, organe des catholiques libéraux à Nancy, fait le silence sur l’événement. Manifestement, personne n’a cherché à jeter de l’huile sur le feu. C’est d’ailleurs l’attitude du cardinal Mathieu, lorsqu’il a consacré un demi-siècle plus tard son discours de réception à l’abbé Rohrbacher. Il minimise l’algarade, en la mettant sur le compte du caractère un peu vif de l’abbé. D’ailleurs, Rohrbacher et Joguet sont morts tous les deux en bons chrétiens, et c’est là pour lui l’essentiel^[1].

Si je m’en tenais à ce que dit le cardinal, dont la prudence était à l’opposé de la vivacité de Rohrbacher, je pourrais arrêter ici ma communication. Mais un article du *Journal de la Meurthe* de 1880, consacré à la biographie de Rohrbacher, montre que quarante ans après les faits, on en avait encore gardé la mémoire à Nancy^[2]. Voici ce texte : « Qui ne se souvient de l’incident Joguet ? Ce professeur

était alors agressif au sujet du catholicisme, et il le montra surtout dans un factum assez voltairien, concernant Apollonius de Tyane, lu à l'académie de Stanislas, sur quoi Rohrbacher écrit à *L'Univers* une lettre foudroyante pour le pauvre Joguet. Mais l'académie prit fait et cause pour son impie; et il ne fut question de rien moins que d'expulser Rohrbacher honteusement comme vil délateur. Heureusement que Joseph Piroux et Désiré Carrière intervinrent comme membres du bureau et tinrent tête à l'orage si violemment déchaîné»^[3].

Un grave manquement au code de la bonne conduite académique

L'abbé François Rohrbacher (1789-1856) était né à Langatte (actuelle Moselle) dans une famille modeste, et il avait commencé ses études sous la direction du curé de son village. A treize ans, il ne savait pas encore un mot de latin. Il entre au collège, puis au séminaire et est ordonné en 1812, à l'âge de vingt-et-un ans. Il se fait tout de suite remarquer par son langage vigoureux et incisif. Alors qu'il est vicaire à Lunéville, il choque l'auditoire et appelant Jésus le « Juif crucifié », mais n'est pas condamné pour ce propos. De 1823 à 1826, il dirige les missions diocésaines qui parcourent la Lorraine pour ranimer la foi des habitants. A partir de 1826, il devient un des proches disciples de Lamennais et participe avec Lacordaire et Montalembert à l'aventure du journal *L'Avenir*. Lorsqu'en 1832, Lamennais est condamné par l'encyclique *Mirari vos*, il cherche encore à le justifier^[4]; mais il l'abandonne en 1834, lorsque Lamennais refuse de se soumettre au Pape. Rohrbacher revient alors à Nancy en 1835, où l'évêque le nomme professeur au grand séminaire. Il peut alors commencer à publier son *Histoire universelle de l'Église catholique*, à laquelle il dit travailler depuis douze ans, dans une lettre écrite en 1838 au maire de Nancy^[5]. Admis à l'académie comme titulaire le 18 janvier 1838, sur le vu d'un volume de son *Histoire universelle* encore à l'état de manuscrit, l'abbé François Rohrbacher ne tarde pas à manifester son caractère batailleur. Il prononce dès le 15 février 1838 son discours de réception, qui porte sur les rapports de la foi et de la raison, et il présente le 6 février 1840 une défense de la scholastique, qui a mauvaise presse.

Il est chargé, avec le marquis de Villeneuve Bargemont et Guerrier de Dumast, qui sont des catholiques très fervents, d'examiner la candidature à l'académie du capitaine d'état-major Alexandre Jardot (1804-1879), qui vient d'écrire un ouvrage très remarqué sur les peuples de l'Asie centrale, dont il montre qu'ils ont beaucoup plus influencé qu'on ne le croit notre civilisation occidentale. Rohrbacher relève avec indignation que des louanges ont été décernées par l'auteur à des sociétés musulmanes: leur degré de civilisation, dit l'auteur, a pu dépasser celles de l'Occident chrétien, et il doute de l'apport culturel que ces peuples ont reçu des Croisades^[6].

Jardot est éliminé, mais pas définitivement. Originaire de Nancy, il compte des amis à l'académie, et Paul Laurent semble avoir été son condisciple^[7]. Il renouvelle sa candidature, en présentant cette fois des ouvrages techniques, portant sur l'organisation de l'armée, sur lesquels aucune critique n'est possible. Une nouvelle commission est nommée, de composition très différente (Guibal, Simonin, Haldat) et cette fois, Jardot est accepté, sur le rapport de Simonin père, le 7 janvier 1841. Il a beaucoup d'appuis très bien placés, son livre sur l'Asie centrale fait l'objet d'une recension très élogieuse du *Journal de la Meurthe* et Rohrbacher dépité doit ravalier sa colère. La fureur de Rohrbacher se rallume lorsqu'il lit dans le grand journal catholique *L'Univers*, à la date du 1^{er} avril 1841, un long article très élogieux sur l'ouvrage de Jardot, traitant de l'Asie centrale. Il prend aussitôt sa plume pour dénoncer ce texte et adresse sa lettre non seulement à *L'Univers*, mais à un autre journal catholique, *L'Ami de la Religion*. *L'Univers* ne publie pas la lettre et se contente de répondre à l'abbé qu'il a eu raison de protester; mais *L'Ami de la Religion* ne laisse pas passer l'occasion de marquer un point contre le journal rival. La lettre de Rohrbacher y est intégralement reproduite dans le numéro du 13 avril 1841.

Si l'abbé Rohrbacher s'était contenté d'attaquer l'ouvrage de Jardot, il n'y aurait pas eu d'affaire Joguet. Mais, pour des raisons que nous expliciterons plus loin, il a voulu en profiter pour s'attaquer en même temps à l'enseignement universitaire, et il a pris pour cible le pauvre Joguet, que tout le monde reconnaît, d'après le portrait qui est fait de lui. « Un fait dont j'ai été le témoin me confirme dans cette idée (il vient de dire que les savants ne savent pas leur catéchisme). Un élève très distingué de l'Ecole normale, professeur d'histoire dans un collège royal, ayant été reçu dans la même académie que M Jardot, présente un discours de réception où il établit entre autres les deux points suivants, comme la base de son enseignement historique, et même comme la base nécessaire de l'enseignement historique: 1° en histoire, tout est vrai: le paganisme, le bouddhisme, comme le judaïsme et le christianisme; ce sont des vérités relatives, qui doivent conduire à la vérité absolue. 2° aujourd'hui, les prophètes et les thaumaturges s'expliquent tout naturellement par le somnambulisme».

Vincent Louis Joguet (1815-1874), né à Lyon, est le fils d'un industriel de la ville, qui a été ruiné par la crise. Il a tout de même pu faire des études, grâce à une bourse, et suivre au collège public l'enseignement de l'abbé Noirost, qui était d'un extrême libéralisme: ce professeur de philosophie exposait avec impartialité toutes les doctrines, en laissant ses jeunes élèves se faire une opinion par eux-mêmes; à cause de cela, il était très bien noté par les autorités académiques, et la Révolution de 1830 lui avait conservé son poste^[8]. Élève brillant, Joguet est entré à l'âge de dix-sept ans à l'École normale, qu'on

n'appelait pas encore supérieure, où il avait reçu l'enseignement de Michelet. Il s'était lié avec Désiré Nisard et le journaliste Armand Carrel, assassiné en 1836. Après un an à Dijon et deux années de congé, pendant lesquelles il avait collaboré à *L'Encyclopédie nouvelle* du sulfureux penseur socialiste Pierre Leroux, mais pour des articles purement littéraires, Victor Joguet enseignait l'histoire au collège royal de Nancy depuis 1839. Il avait été admis le 18 juin 1840 comme titulaire à l'Académie de Stanislas et il avait choisi comme discours de réception de traiter de *L'Histoire au XIX^e siècle*. Selon les règles alors en vigueur, Joguet lit une première fois son discours le 1^{er} avril en séance privée; de vives critiques lui sont adressées, notamment par Rohrbacher. Il accepte de remanier son texte et le lit une seconde fois, en l'absence de Rohrbacher, le 8 avril. Il est alors approuvé, mais seulement à la majorité des voix. Nous ne possédons évidemment pas la première version de ce texte, mais seulement celle qui a été lue en séance publique, le 8 mai suivant, et qui n'a soulevé aucune discussion.

Il est important de bien noter les dates: la lettre de Rohrbacher, publiée le 13 avril par *L'Ami de la Religion*, était datée du 7 avril. Il avait donc fait état publiquement, et sans y être autorisé, des délibérations de l'académie, en séance privée, qui auraient dû rester secrètes. C'était très grave, et il ruinait complètement les précautions que prenait l'académie pour ne présenter à la séance publique que des textes susceptibles de réunir un large consensus. Dans les procès verbaux de l'académie, la première mention de l'affaire apparaît le 19 avril: Joguet se plaint de l'article qui le vise et qu'a signé Rohrbacher. L'affaire est suffisamment grave pour qu'on lui consacre une séance extraordinaire: elle a lieu le 22 avril. La discussion paraît avoir été assez confuse. Rollin, dont les positions anticléricales sont connues, demande l'exclusion, Soyer-Willemet la démission de Rohrbacher^[9]. Laurent et Simonin, qui avaient soutenu Jardot, se montrent très durs. D'autres émettent des opinions plus modérées, et Guerrier de Dumast est le seul à le défendre, en affirmant que la tonalité générale du discours de Joguet était très anticatholique. Si l'on en croit le *Journal de la Meurthe* du 28 septembre 1880, le président, qui est alors Piroux, s'est entremis pour réunir une majorité en faveur d'un blâme, qui a été voté par 13 voix contre 1. Ce résultat ne laisse pas de nous intriguer, car 19 académiciens titulaires étaient présents; même si ni Rohrbacher ni Joguet n'ont pris part au vote, il en reste encore trois, qui peut-être sont partis avant la fin de la discussion, qui traînait sans doute en longueur!

Rohrbacher avait évidemment tort sur la forme; mais n'avait-il pas raison sur le fond? Guerrier de Dumast ne s'y est pas trompé. Ce ne sont pas seulement quelques phrases prises au hasard, mais tout le contenu du discours qui heurtait l'enseignement traditionnel de l'Église. Si nous nous reportons au texte lu le 8 mai, nous y trouvons d'abord l'idée mise en avant par la jeune

école historique française : on ne doit plus faire uniquement, comme le voulait Bossuet, l'histoire des princes et des grands hommes, mais celle des peuples, dont ils n'ont été le plus souvent que les exécutants et les porte parole. Mais, dans ses expressions, il ne peut s'empêcher d'utiliser le langage du socialiste utopiste Pierre Leroux : les révolutions qui se feront à l'avenir, au nom de l'égalité, ne seront plus sanglantes, lorsque les hommes auront compris qu'ils doivent tous travailler dans la même direction, et les patriotismes eux-mêmes s'effaceront devant un intérêt supérieur, celui du genre humain tout entier^[10] ! Au point de vue de la religion, trois passages, dans le texte de Joguet remanié, pouvaient encore heurter les défenseurs de l'orthodoxie. Il disait qu'on avait exagéré le rôle des législateurs antiques ; sans doute pensait-il que la loi juive avait été une lente création du peuple hébreu tout entier, plutôt que l'œuvre d'un seul homme ; mais il ne l'a pas dit aussi nettement. Il ne proclamait pas la supériorité absolue du christianisme sur toutes les formes de pensée et de philosophie ; il estimait au contraire que toutes les religions s'étaient approchées de la vérité et qu'on découvrirait un jour leur convergence ; pour lui, le fait religieux déborde le cadre du christianisme et on le voit, non sans surprise, réhabiliter côte à côte deux victimes de l'aveuglement de Voltaire, Mahomet et Jeanne d'Arc ! Enfin, et c'était peut-être là le point le plus critique, Joguet faisait l'éloge de la science, en particulier de la science historique, comme un moyen de progrès en matière de religion. « La science nouvelle, dit-il, agrandira l'idée de Dieu dans les intelligences et exaltera la piété dans les cœurs ». On peut comprendre, en entendant ces mots, que la révélation n'a pas suffi à éclairer la foi des hommes ; ils devront à l'avenir ouvrir davantage leur esprit par la science. Il conclut en annonçant que les diversités de croyances, et les maux qui en résultent, s'éteindront naturellement un jour, « comme les flambeaux dont nous éclairons nos demeures à l'apparition de l'universelle lumière ». L'œcuménisme, on le constate, est né bien avant le XX^e siècle !

Les conséquences de la dénonciation auraient pu être graves pour Joguet. Il risquait de perdre son poste, car le ministère déplaçait systématiquement les professeurs dont on avait eu à se plaindre. Sensible à cet aspect des choses, Rohrbacher avait aussitôt offert à Joguet de lui céder le montant de son traitement de professeur de séminaire, jusqu'à ce qu'il ait retrouvé un poste équivalent. De plus, Joguet, épinglé comme hérétique, risquait aussi d'être contrarié dans ses projets matrimoniaux et là, Rohrbacher n'y pouvait plus rien. Heureusement pour lui, il n'en a rien été et Joguet a pu épouser en 1842 Jeanne Adélaïde Félix, qui fut, nous dit son biographe « la femme excellente et dévouée qui devait faire le bonheur de sa vie »^[11]. On voit finalement Joguet, qui était sans doute un homme paisible, renoncer le 29 avril à la rétractation de Rohrbacher qu'il était en droit d'exiger, et dont une commission devait fixer

les termes. Rohrbacher a dit qu'il ne pourrait jamais se rétracter, mais il a fait l'effort sincère de se rapprocher de lui, et de se rapprocher aussi spécialement des académiciens qui ne partageaient pas ses idées. La paix a été faite, à peu de frais.

Le contexte national : le conflit entre l'Église et l'Université

En attaquant Joguet, l'abbé Rohrbacher visait surtout l'enseignement universitaire, comme nous le prouvent ces quelques lignes extraites de sa lettre à *L'Ami de la religion* : « Au reste, les élèves de l'École normale méritent dans tout cela plus de pitié que de blâme. Que veut-on qu'ils enseignent aux autres, sinon ce qu'on leur enseigne à eux-mêmes ? Comment exiger que de jeunes gens, pressés d'avoir une position dans l'enseignement universitaire, consomment leurs talents et risquent leur avenir, à vérifier les doctrines officielles de l'Université, doctrines timbrées des noms de Cousin et de Guizot ? Quand M Cousin, sous le nom d'éclectisme, introduit le protestantisme ou l'anarchie intellectuelle dans l'histoire humaine et religieuse, comment voulez-vous que de modestes novices se croient plus habiles qu'un homme qui est regardé comme une des gloires de la France ? »

On était en effet au début d'une longue bataille menée par une grande partie des catholiques contre le monopole universitaire et en faveur de la liberté de l'enseignement. Il convient de rappeler ici en deux mots que le monopole de l'Université sur l'enseignement secondaire avait été instauré en 1808 par Napoléon ; il couvrait tous les établissements, à l'exception des séminaires. L'Église, qui avait régné sur l'enseignement public avant la Révolution, avait beaucoup de mal à admettre ce monopole de l'État. Le gouvernement de la Restauration avait pourtant renoncé à le supprimer. Mais pour désarmer les critiques de l'Église, il avait nommé de très nombreux ecclésiastiques aux postes de responsabilité, y compris les plus élevés, quand Mgr Frayssinous était devenu « grand maître de l'Université ». Avant 1830, la moitié environ des chefs d'établissement étaient des prêtres. A Nancy, le proviseur du collège royal était le chanoine Menjaud, tandis que le recteur Soulacroix, catholique fervent, est devenu plus tard le beau-père du bienheureux Frédéric Ozanam.

Avec la Révolution de 1830, la situation évolue. Une épuration fait disparaître un grand nombre de prêtres chefs d'établissements ; il n'en reste plus que 20% environ, ceux qui sont jugés compatibles avec les doctrines officielles. On crée un concours national pour l'agrégation de philosophie, ce qui permet à cette discipline de prendre toute son indépendance. Victor Cousin, qui cumule les fonctions de professeur à la Sorbonne et à l'École normale, préside aussi le jury d'agrégation et place tous ses élèves aux postes qu'il leur choisit. Il impose la doctrine philosophique de l'éclectisme, qui reconnaît dans chaque

religion ou chaque philosophie une part de vérité et conduit à les prendre toutes en considération. Bien qu'il fasse preuve d'égards envers la religion chrétienne, il proclame que le philosophe doit être libre dans sa recherche et ne pas accepter de dogmes, la vérité ne devant apparaître qu'au bout d'un long cheminement. Même si les fondements philosophiques de cette doctrine ne sont pas très solides, elle est d'un grand intérêt pratique : elle permet d'intégrer dans l'enseignement public des professeurs de toutes opinions, de toutes origines, comme les Juifs et les Protestants. On leur demande seulement de respecter les croyances religieuses établies et de ne pas choquer les élèves.

Une certaine tension se manifeste entre l'Église et l'Université. Mais les catholiques qui réclament la liberté de l'enseignement sont encore minoritaires. Vers 1825, ce sont les amis de Félicité de Lamennais. Déçus de voir que le gouvernement de la Restauration n'a pas rétabli le catholicisme comme religion unique, ils dénoncent l'« alliance du trône et de l'autel » et affirment que les catholiques n'ont pas à privilégier un régime politique plutôt qu'un autre. Pour assurer la liberté de l'Église par rapport à l'État, ils désirent renforcer sa soumission au Pape ; ils sont « ultramontains ». Ils veulent aussi la fin du monopole universitaire et un régime effectif de liberté de l'enseignement, tel qu'il est inscrit dans la Charte. Après la condamnation de Lamennais et sa rupture avec Rome, ses anciens disciples, conduits par Montalembert, reportent leur action sur le plan politique et réclament la liberté pour l'Église : c'est en ce sens qu'ils sont des catholiques « libéraux ». Mais les évêques tardent beaucoup à les suivre sur ce terrain. Ils ont des préoccupations plus pastorales que doctrinales. Or, les missions dans les campagnes, les prédicateurs en renom dans les villes attirent des foules nombreuses ; petits et grands séminaires sont pleins ; les vocations affluent, les conversions se multiplient. Que peuvent-ils demander de plus ? En fait, comme l'a bien montré Silvain Milbach dans sa thèse sur *Les Chaires ennemies*, les évêques ne commencent à s'émouvoir que lorsque leurs intérêts directs sont menacés^[12]. Victor Cousin devient ministre de l'instruction publique en 1840. Il prépare un projet sur la liberté de l'enseignement, plus restrictif que le régime en vigueur, car il estime que cette liberté doit être strictement contrôlée par l'État. Des règles nouvelles seront désormais imposées aux séminaires, qui jusque là, ne dépendaient que des évêques. Ils ne peuvent l'accepter. Ils prennent position les uns après les autres contre le projet de Cousin et ceux de ses successeurs, chaque ministre ayant voulu proposer le sien. C'est alors qu'on voit apparaître dans la presse catholique des campagnes systématiques contre le contenu de l'enseignement universitaire et, à partir de 1842, des attaques *ad hominem*, dirigées contre certains universitaires, à commencer par Guizot, Cousin ou Michelet, dont les idées sont jugées contraires à l'enseignement religieux.

Si la question des séminaires était si brûlante, c'est qu'ils étaient les concurrents directs des collèges publics. Alors que les collèges, où les études étaient payantes, étaient surtout fréquentés par les fils de la bourgeoisie, les séminaires recevaient aussi des enfants de milieux plus populaires, car on y étudiait gratuitement, grâce à la générosité des donateurs. En fait, un grand nombre des enfants qui fréquentaient les petits séminaires n'avaient pas la vocation religieuse. Ils permettaient donc de contourner le monopole de l'État. La polémique qui se développe sans cesse sur le monopole de l'enseignement rejette les catholiques dans l'opposition. Aux élections de 1846 à Nancy, on voit les catholiques et les républicains s'entendre pour présenter une candidature commune, celle du baron Daurier, qui a tout de même été battu par le candidat officiel. Mais ils seront les grands vainqueurs de la Révolution de 1848.

La situation à Nancy

Comme nous allons le voir, Nancy est une ville qui se trouve en pointe dans l'évolution religieuse de la France. Ce n'est pas par hasard que Lacordaire est venu y prêcher dès 1842^[13]. C'est elle qui a donné le branle à l'agitation faite autour du monopole universitaire. Les disciples de Lamennais y sont nombreux. François Rohrbacher, qui avait commencé sa carrière comme prédicateur de missions dans les campagnes lorraines, est devenu en 1826 un des plus fidèles lieutenants de Lamennais, à Paris, puis à La Chesnaie et enfin à la tête du noviciat de la congrégation Saint-Pierre, à Malestroit, dans le diocèse de Vannes. Après la condamnation de Lamennais, il s'est séparé de lui à regret, et est revenu à Nancy, où on lui a confié un poste de professeur au grand séminaire. Prosper Guerrier de Dumast, qui s'est converti à Paris en décembre 1825, l'a fait aussi sous l'influence des idées de Lamennais. Désiré Carrière, autre membre de notre académie, poète inspiré par Lamartine, a lui aussi adhéré à ce courant et écrit deux *Épîtres à M de Lamennais*^[14]. Sous la direction de Guerrier de Dumast, ils se réunissent à la fin de l'année 1837 pour fonder une société connue sous le nom de Société *Foi et Lumières*, alors que son intitulé complet est : *Société catholique nancéienne pour l'alliance de la foi et des lumières*. Elle fonctionne à la manière d'une académie, avec des réunions périodiques, des communications régulières, une bibliothèque et même quelques publications^[15]. Un journal catholique, *l'Espérance Courrier de Nancy*, est fondé en 1840 par des personnes dont les idées sont très proches de ce groupe de catholiques libéraux^[16].

Deux grands thèmes sont mis en avant par ces catholiques militants. L'un est celui d'une réconciliation nécessaire entre la foi catholique et la science nouvelle. L'Église ne peut pas se contenter de mettre en garde ses fidèles contre les excès de la science. Elle ne peut plus lui tourner le dos. La foi et la raison ne sont pas ennemies ; elles poursuivent la vérité par des chemins différents,

mais qui se rejoindront nécessairement à la fin des temps, car la vérité est une. Le catholique ne doit donc pas hésiter à entrer dans les débats scientifiques, à collaborer et dialoguer avec les chercheurs. Cela peut se faire sans risque dans des sciences qui sont toutes d'observation ou d'expérience, comme la botanique ou les sciences physiques et chimiques. Mais il existe des fronts chauds, là où les découvertes modernes viennent heurter des vérités que l'on croyait trouver assurées par la Bible : l'origine du monde, l'unité ou la multiplicité du genre humain, l'unité ou la diversité des langues à l'origine, l'ancienneté du genre humain, la chronologie géologique, etc. Les débats font rage et les catholiques sont invités à y prendre part. Le résultat n'est pas forcément à la hauteur des espérances. Le clergé de cette époque a été formé à l'apologétique, pas à la discussion scientifique. Beaucoup de prêtres n'ont fait que des études rapides : Rohrbacher, par exemple, a été ordonné après deux ans seulement de grand séminaire, parce qu'on manquait cruellement de prêtres. Ils entrent dans ces controverses scientifiques en ne produisant que des travaux de seconde main et ils sont pressés d'engranger de petits succès partiels chaque fois qu'un savant émet une idée qui leur est favorable, par exemple sur l'universalité du Déluge. Guerrier de Dumast, qui s'est doté d'une solide formation en linguistique, et qui connaît bien les civilisations orientales, a une attitude beaucoup plus prudente : il réprovoque sévèrement tous ceux qui cherchent par exemple à reconstituer la langue primitive de l'humanité en cherchant de trompeuses ressemblances entre le chinois, l'hébreu et les langues indo-européennes. Mais la question de la liberté de la recherche n'est pas clairement posée. C'est pourtant elle qui différencie le domaine de la science et celui de la foi^[17].

L'autre grand thème est celui de la liberté de l'enseignement. Il existe à Nancy un courant très hostile à l'enseignement universitaire. Dans une lettre qu'il a écrite en 1841, l'abbé Rohrbacher dit que ses amis lui reprochent d'avoir été trop modéré dans sa défense^[18]. Quels sont ces amis ? Ce sont sans doute les mêmes qui se sont placés sous son patronage pour publier en 1838 un ouvrage intitulé *Le Monopole dévoilé à la France libérale et à la France catholique*. Il semble que le rédacteur de ce texte ait été l'abbé Garot, aumônier au collège royal de Nancy. Dans cet ouvrage très complet, on trouve déjà tout l'argumentaire qui sera utilisé dans les controverses des années 1840. Ils attaquent avec force le monopole universitaire, l'éclectisme et déplorent la diversité des opinions des professeurs, qui ne peut conduire les élèves qu'au relativisme et au scepticisme. Ils préviennent les attaques qu'on peut mener contre les séminaires, devenus concurrents directs des collèges publics. Ils lancent un vibrant appel aux évêques pour qu'ils sortent de leur torpeur et interviennent dans le débat, ce qu'ils ne feront qu'à partir de 1840. Nancy se trouve, on le voit, à la tête du mouvement. Il est certainement nourri de l'inquiétude des pères de famille, qui a dû être réelle à l'époque, car on y fait souvent allusion^[19].

L'académie de Stanislas ne reste pas à l'écart de ce mouvement de réveil religieux. Même si Guerrier de Dumast a dit qu'il avait fondé *Foi et Lumières* pour discuter de sujets religieux, qui n'avaient pas leur place à l'académie de Stanislas, on voit de nombreux prêtres et écrivains catholiques se mettre sur les rangs pour entrer à l'académie. Il faut trier parmi eux ceux qui font preuve d'un minimum d'impartialité, ont des titres scientifiques et ceux qui ne se préoccupent que de théologie ou d'apologétique. Les règles très restrictives de l'admission empêchent que l'académie soit submergée par cette vague. Même si les néo-catholiques n'atteignent sans doute pas la majorité à l'académie, ils forment un groupe de pression très efficace dans les années 1840 et l'on pourrait presque parler d'un « noyautage »^[20]. Voici ce qu'écrivit Haldat dans le compte rendu des travaux de 1838^[21] : « Des esprits superficiels, et sans doute prévenus contre la discussion des questions religieuses, se sont peut-être étonnés que les membres d'une académie littéraire et scientifique aient produit tant d'ouvrages sur le même sujet ; nous les renverrons aux auteurs de ces estimables écrits, qui leur répondront sans doute qu'ils ont usé d'une liberté qui appartient à tous ; qu'eux aussi croient connaître les besoins de l'époque dans laquelle nous vivons, qu'ils ont sondé la profondeur de la plaie née de l'irréligion, et que dans leurs convictions, ils ont cru devoir réunir leurs efforts à ceux de tant d'écrivains célèbres de toutes les communions chrétiennes. L'académie, sans doute, n'est pas une école de théologie, mais elle accueille avec bienveillance tout ce qui est noble et désintéressé, tout ce qui tend à l'union des familles, à la concorde entre les citoyens et au bien de l'État ».

Sous l'influence de ces néo-catholiques, l'académie se montre plus stricte pour l'admission des professeurs du collège royal ; elle les soumet à un examen sévère et recueille tous les avis qui peuvent venir des élèves et de leurs parents. Certains ont la chance d'y échapper, comme Bénard, qui est hégélien, mais n'enseigne que l'esthétique. Mais Saphary, puis Gatien Arnoult ont déjà fait l'objet de réserves. En 1837, c'est Adolphe Franck, dont les écrits sont passés au crible par une commission de trois membres, dont le rapporteur est Guerrier de Dumast. Chacun sait qu'Adolphe Franck est israélite ; on ne peut donc pas exiger de lui des propos d'une parfaite orthodoxie catholique. Mais du moins peut-on réclamer de lui la foi en un Dieu suprême. Guerrier de Dumast s'attache à l'exposition des idées de Démocrite, que Franck a faite dans sa thèse. C'est sans doute « un des plus puissants génies de l'antiquité, dont Epicure et Lucrèce n'ont été que les disciples ». Mais en exposant ce système d'athéisme, « le professeur moderne pousse la discrétion jusqu'à ne rien laisser éclater de ce blâme, tout ensemble intellectuel et moral, que chacun s'attend à lui voir prononcer à la fin de son œuvre. C'est trop de réserve peut-être et le sang-froid de l'analyse n'exigeait pas qu'on fût si sobre de condamnation en face de l'évidence ».

Mais ce n'est pas le seul aspect à considérer. Guerrier de Dumast continue : « Il s'était élevé, contre l'admission de ce jeune professeur, des réclamations d'un grand poids. Quelque délicat qu'il puisse être d'aborder ces difficultés, comme elles ont dans la ville une sorte de retentissement, il est plus utile, à tout prendre, d'en parler franchement que de les taire. Elles ne roulaient point, vous le savez, sur le culte spécial dans le sein duquel est né le candidat, mais sur un objet qui intéresse également tous les cultes. Elles reposaient sur le récit de certains faits d'enseignement, qui semblaient impliquer, de la part de M. Franck, la négation des rapports volontaires entre Dieu et l'homme, rapports que toutes les religions admettent, et sans l'existence présumée desquels on ne voit pas même ce qu'elles signifieraient ». Cependant Guerrier de Dumast nuance aussitôt son propos : les paroles alléguées peuvent avoir été mal entendues ou mal comprises. Il n'existe pas de preuves écrites contre lui et un échec devant l'académie serait interprété de manière très fâcheuse pour le candidat. Il conclut donc : « Dépourvus que vous êtes de ce pouvoir de lire au fond des cœurs, qui n'appartient qu'à Dieu seul, il vous sied peut-être, Messieurs, de vous refuser à croire au mal et de montrer une noble confiance que M. Franck, nous l'espérons, se chargera de justifier ». Ce fut tout de même une confiance limitée, car le marquis de Villeneuve Bargemont, autre membre de la Société *Foi et Lumières*, n'a pas manqué de mettre en garde Adolphe Franck, lorsqu'il a répondu à son discours de réception, le 11 mai 1837 : « Vous veillerez, nous n'en doutons point, à ce que la philosophie religieuse de vos élèves, leurs pieuses habitudes même, loin d'être ébranlées, se fortifient de vos paroles ».

On voit donc que Joguet n'a pas été le premier à être suspecté et examiné sur toutes les coutures. Mais avant lui, on n'avait critiqué que des professeurs de philosophie. Dans le cas de Joguet, il s'agit d'un historien. Le combat se déroule sur un front qui s'élargit sans cesse davantage. Ce n'est plus seulement l'éclectisme de Cousin qui est mis en cause, mais les thèses de Guizot et de Michelet. Le mouvement de renaissance catholique, incarné à Nancy par *Foi et Lumières*, n'a été libéral qu'en matière politique. Il veille à une stricte orthodoxie religieuse. Demander l'institution d'un enseignement libre catholique n'était pas seulement le moyen de préserver les élèves de doctrines jugées pernicieuses, c'était aussi le moyen de mieux contrôler les enseignants catholiques. A l'abri du monopole universitaire et au contact de l'éclectisme officiel, beaucoup de professeurs avaient tendance à s'affranchir de certains dogmes trop restrictifs. A la même époque, on voit à Strasbourg l'abbé Bautain, autre normalien, professeur de philosophie, recadré par son évêque pour une dérive « piétiste » ; il n'accordait aucune place à la raison dans la foi catholique. D'autres, comme Joguet, avaient tendance à ne retenir du message évangélique, qu'une nécessaire charité universelle. Si l'on devait mener une guerre ouverte entre l'Église et

l'Université, comment fallait-il regarder les catholiques qui enseignaient dans les établissements publics ; étaient-ils des otages ou des traîtres ? C'était bien là la préoccupation principale de l'abbé Rohrbacher, et cela nous explique qu'il ait pu écrire, dans sa lettre à l'*Univers* que l'Église était attaquée par ses propres enfants.

Le réveil catholique s'insère au sein d'un réveil religieux, plus général, fait d'influences très mêlées. A l'académie de Stanislas, toutes les tendances étaient représentées ; Joguet n'était pas seul de son avis : son prédécesseur au lycée, Napoléon Theil, qui n'avait été qu'associé-correspondant, avait développé les mêmes idées dans un discours de distribution des prix. On trouvait même des gens comme Ferdinand Schütz, qui étaient aux frontières de l'occultisme, dans lequel il est tombé par la suite. Guibal, Laurent, Soyer-Willemet, Monnier semblent avoir été les plus anticléricaux. On aimerait savoir quelle a été à Nancy l'influence du Saint-Simonisme, qui a sans doute inspiré les polytechniciens de l'académie. Mais nous n'avons trouvé aucune étude, ni aucun document à ce sujet. Quant à Joguet, il a fréquenté à Paris des Saint-Simoniens, mais il ne peut être catalogué dans cette mouvance.

Conclusion

Au terme de cette enquête, nous comprenons mieux comment l'affaire Joguet a pu éclater et troubler un instant la sérénité attribuée à l'académie. Nous comprenons mieux aussi pourquoi personne n'a tenté d'envenimer les choses : chacun avait de bonnes raisons d'agir comme il l'a fait et la question dépassait largement le cadre du petit microcosme nancéien. On peut cependant se demander si elle n'a pas tout de même laissé des traces, et la réponse à cette question est affirmative. Au début de l'année 1849, lorsque l'abbé Rohrbacher s'est présenté à la vice-présidence de l'académie, qui lui aurait donné le droit de devenir président l'année suivante, il est arrivé en tête au premier tour, avec 4 voix sur 13 ; il a failli être élu au second tour, avec 6 voix sur 12 et il a été finalement coiffé sur le poteau par Baillard, qui l'a battu par 7 voix contre 5. Ce fut donc une élection houleuse, et il est permis de penser qu'on a dû remettre en mémoire de certains l'attitude de Rohrbacher dans l'affaire Joguet, pour faire échouer sa candidature.

Quant à Joguet, il était devenu en 1848 proviseur du collège royal de Nancy, et je lis dans l'Histoire du lycée Henri Poincaré le texte suivant, qui se passe de commentaire : « Au moment du coup d'État de décembre 1851, une campagne de dénigrement fut menée contre le proviseur Joguet, jusqu'alors apprécié de sa hiérarchie. Un rapport académique, adressé au ministre le 30 décembre 1851, le présentait comme « en butte à l'opinion publique, qui lui reproche, non sans raison, des précédents fâcheux, sous le rapport des idées

politiques comme sous celui des principes religieux». Il fut muté au milieu de l'année scolaire, en février 1852. Les effets de la médisance ne s'effacent jamais. Comme le disait Beaumarchais à propos de la calomnie : « Il en restera toujours quelque chose ».



Notes

- [1] Son ami Francisque Bouillier a dit, lors des obsèques de Vincent Joguet, le 2 décembre 1874 : « Il reçut les derniers sacrements, et après avoir de la manière la plus touchante, recommandé à sa fille d'élever surtout chrétiennement ses enfants, il s'éteignit avec calme, dans la foi et l'espérance chrétienne ».
- [2] Louis Gilbert : Les célébrités de Nancy (V), *Journal de la Meurthe* du 28 septembre 1880.
- [3] Ce texte contient au moins une inexactitude : Désiré Carrière n'a jamais été membre du bureau de l'académie. Mais il confirme que l'affaire Joguet n'avait pas été oubliée, près de quarante ans après. Il nous apprend aussi que Joguet avait parlé dans son premier texte d'Apollonius de Tyane, qui était un pythagoricien du 1^{er} siècle après Jésus Christ. Il avait, disent les auteurs anciens, ressuscité un mort, et certains historiens modernes avaient été jusqu'à dire que Jésus n'avait jamais existé et qu'on avait pris modèle sur Apollonius pour créer son personnage. Prononcer le nom d'Apollonius de Tyane devant Rohrbacher devait inévitablement le faire exploser. Quant à traiter Joguet de « voltairien », cela ne paraît pas très justifié ; il était bien plus proche des idées de Rousseau.
- [4] Rohrbacher. *Justification des doctrines de M de Lamennais contre une censure imprimée à Toulouse* (1832).
- [5] Dans cette lettre, datée du 1^{er} avril 1838, et conservée dans les archives de l'académie, il dit qu'il a déjà travaillé à son *Histoire de l'Église* dans les bibliothèques de Paris, Versailles, Rennes et Louvain. Mais ses publications sont encore principalement, à cette date, des travaux de théologie et d'apologétique : *Catéchisme du sens commun* (1825), *Lettre d'un anglican à un gallican* (1827), *Motifs qui ont ramené à l'Église catholique un grand nombre de protestants et autres religionnaires* (1828), *De la grâce et de la nature* (1829), *La religion méditée* (1837), *Des rapports naturels entre les deux puissances, d'après la tradition universelle* (1838).
- [6] Alexandre Anne Jardot : *Révolutions des peuples de l'Asie centrale, influence de leurs migrations sur l'état actuel de l'Europe*. Il nie l'influence civilisatrice qu'auraient eue les Croisades : ce sont « des prétentions ridicules, propres uniquement à flatter notre orgueil national » ; il fait l'éloge de la civilisation raffinée des Abbassides. Il va jusqu'à dire qu'« à son origine, la religion chrétienne n'a pas de visée universelle ». A propos de la secte des Assassins, il avance que toutes les doctrines religieuses portent en germe un tel fanatisme sanguinaire.

- [7] Rohrbacher écrit à l'*Univers*: «Toutefois, sur les instances d'un camarade, l'auteur fut reçu, moins peut-être comme écrivain que parce qu'il est du pays. Il paraît que c'est un autre camarade, qui vous a fait recevoir son feuilleton, ou le vôtre» (*L'Ami de la religion*, du 13 avril 1841).
- [8] Jean Joseph Mathias Noirot (1793-1880): professeur de philosophie au collège royal de Lyon (1827-1852), puis inspecteur général, recteur de l'académie de Lyon de 1854 à 1856. «A la fois catholique et rationaliste, il place la vérité révélée au-dessus des lumières naturelles; mais admettant une autre source de vérité que la tradition historique, il reconnaît à la raison humaine le pouvoir de s'élever par elle-même à la connaissance des principales vérités morales et philosophiques» (Hofer, *Dictionnaire biographique*, cité par Jean-François Condette: *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940*, tome II, p. 295-297).
- [9] Il avait de bonnes raisons d'en vouloir à Rohrbacher, qui avait dénoncé au maire, le 1^{er} août 1838 dans une lettre, le mauvais fonctionnement de la bibliothèque, sans lui en parler d'abord. Cette lettre se trouve dans les papiers de Soyer-Willemet, car le secrétaire de la mairie, Gérard Grandville, d'esprit libéral, l'avait transmise à Soyer-Willemet pour qu'il y fasse ses observations! Après la séance du 22 avril 1841, Rohrbacher s'est efforcé de désarmer Soyer-Willemet et de le convaincre de sa bonne foi, et il revient sur son attitude passée. On peut supposer qu'il a fait des démarches semblables avec d'autres adversaires.
- [10] On trouve dans le discours de Joguet des accents messianiques, qui montre qu'il habille son humanisme d'un langage chrétien, à la manière de Leroux. «Ne devons-nous pas porter plus haut nos espérances, en nous souvenant des prophéties du christianisme, d'accord avec la philosophie antique pour annoncer l'ère de l'unité du monde?», ou encore: «Si les enfants du même Dieu, au milieu de se rallier sous les mêmes drapeaux, forment des camps opposés et hostiles, (...) n'est-ce pas parce que chaque peuple et chaque parti a une tradition à son usage, dont les fausses lueurs l'abusent?»
- [11] Vincent Joguet, qui vivait à Nancy avec sa mère, a épousé le 28 septembre 1842, Jeanne Adélaïde Clémentine Félix, fille d'un ancien officier, qui était maire de Frolois. Une notice sur Joguet, due à Francisque Bouillier, figure dans son ouvrage posthume, *Les Flaviens* (Paris, 1876).
- [12] Silvain Milbach: *Les chaires ennemies. L'Église, l'État et la liberté d'enseignement secondaire dans la France des notables (1830-1850)*, Honoré Champion, Paris, 2015, 664 pages.
- [13] Alexandre de Metz-Noblat: Souvenirs d'un ami, le comte de Ludre (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1893, p. 207-266). Il écrit page 220: «Un moine, un beau et éloquent moine, en 1840, prêchant dans la cathédrale de Nancy devant un auditoire de lettrés, de vieux voltairiens, de jeunes romantiques, de royalistes inquiets, de philippistes murmurants, de républicains presque convertis, voilà

ce qui ne s'était jamais vu, et ce qui ne se reverra hélas, point. Les militaires de la garnison de Nancy se laissaient séduire comme les autres. Les officiers du 8^{ème} régiment de hussards envoyaient leurs ordonnances garder dans la nef les places qu'ils venaient ensuite occuper en uniforme». (Il faut lire 1842 et non 1840).

- [14] Guerrier de Dumast en rend compte dans *l'Univers* et cite quelques-uns de ses vers : « Oh, souviens-toi des jours où plein de dévouement / Intrépide soutien de la croyance antique, / Partout tu ranimas la foule catholique ». « Le monde n'a besoin que d'un seul Evangile... Dieu lui-même ici-bas est venu l'établir... Ne crois pas que le tien renouvelle la Terre » (juin 1834).
- [15] Abbé Eugène Martin : La société Foi et lumières, discours de réception à l'Académie de Stanislas, 23 mai 1901 (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1900, p. XLIII-LXIII). Il cite une lettre écrite par Guerrier de Dumast, le 23 décembre 1838, à l'évêque de Saint-Dié, Mgr de Jerphanion. Beaucoup de gens croient que le catholicisme ne pourra pas résister aux nouvelles découvertes scientifiques. « Le moyen le plus efficace de renverser ce préjugé serait de grouper les chrétiens et de les amener, par des études variées, approfondies, documentées, à se convaincre eux-mêmes, afin d'en convaincre les autres, que le dogme catholique ne redoute nullement la science, mais qu'il en provoque les investigations, certain que les conquêtes du savoir humain, ne peuvent, si elles sont complètes, contredire les communications que daigne nous faire la Vérité divine ».
- [16] Odette Voilliard : *Nancy au XIX^e siècle, 1815-1871. Une bourgeoisie urbaine*, Association des publications près les universités de Strasbourg, Ophrys, 1978, 391 pages. Voir le passage : Les catholiques libéraux de Nancy, p. 198-200.
- [17] L'abbé Rohrbacher, bien qu'il utilise sa documentation de manière scientifique, poursuit dans son *Histoire universelle de l'Église*, un but surtout apologétique. Il écrit dans la préface de ce monumental ouvrage : « Le premier motif qui nous a fait entreprendre ce travail a été le désir de justifier l'Église catholique, apostolique et romaine des reproches que se permettent à son égard quelques-uns de ses propres enfants. Pour présenter la religion, l'Église de Dieu, dans toute sa majesté, pour la faire triompher de toutes les chicanes de l'incrédulité et de l'hérésie, et en particulier de certain faux système de philosophie, il fallait, comme elle, embrasser tous les siècles ». Cité dans : Ferdinand Schütz, *Compte rendu des travaux de la Société royale des sciences, etc. de Nancy*, séance publique du 4 février 1847, *Mémoires de la Société royale*, 1846, p. XXIII-XXIV.
- [18] « J'ai appris hier que tous mes amis me blâment de mon excessive bonhomie et confiance envers mes confrères d'académie, qui a été jusqu'à confier ma défense à mon adversaire, qui l'a rendue inintelligible pour les auditeurs, par ses commentaires mêlés au texte. On cite en ville toutes les paroles dures qu'on m'a adressées et on me blâme de les avoir endurées » (lettre inédite à Soyser-Willemet, 26 avril 1841).

- [19] Bien qu'il le fasse d'une manière plus modérée, *l'Espérance* insiste longuement, en avril et mai 1841, sur la nécessité d'établir la liberté de l'enseignement : « Il faut bien l'avouer, la leçon du temps et des faits est là pour nous instruire ; elle ajoute chaque jour aux graves motifs de défiance des pères de famille et justifie de plus en plus les inquiétudes qui leur dictent ces plaintes vives et répétées, dont s'étonnent quelques esprits prévenus. Qu'il y ait des hommes honorables dans le sein de la corporation qui veut conserver, en dépit de la charte, le monopole de l'enseignement, nous sommes les premiers à le reconnaître, mais comment nier que sa tendance générale ne soit une hostilité manifeste aux enseignements de la Foi ? » (4 mai 1841, en réponse à un article du *Patriote de la Meurthe*).
- [20] Odette Voillard a recensé les académiciens de Nancy qui avaient été membres de la Société Foi et Lumières avant 1850. Elle cite seize membres, dont neuf titulaires et sept correspondants. Mais tous les titulaires n'ont pas adhéré en même temps : Guerrier de Dumast, Piroux, Villeneuve Bargemont, Dieudonné Pierre (+ 1838), Désiré Carrière, l'abbé Rohrbacher figuraient parmi les fondateurs ; Augustin Digot, Jean Blau et Haldat les ont rejoints par la suite. La plupart des correspondants habitaient Nancy : Nicolas Vagner, Augustin Morel, Justin Bonnaire, Thomassy, l'abbé Guillaume ; l'abbé Delalle était curé de Toul, et Coëtlosquet, ancien sous-préfet de Lunéville, résidait à Metz. Certains catholiques à l'ancienne mode, peut-être trop âgés (l'abbé Gironde, Drouot), n'ont pas rejoint le groupe *Foi et Lumières*. Godron n'en a pas fait partie, non plus que François Xavier Lamoureux et Jean-Baptiste Simonin, pourtant classés parmi les croyants. On peut s'étonner de trouver Haldat sur cette liste : il est surtout catholique parce que légitimiste et par tradition familiale, puisque sa lignée descend, par les femmes, d'un des frères de Jeanne d'Arc. Mais il semble loin de partager les idées de Rohrbacher, si l'on en croit les termes d'une lettre de ce dernier, adressée à Soyer-Willemet le 7 mars 1845. Il demande qu'on efface du compte rendu annuel l'appréciation portée par Haldat sur son *Histoire universelle de l'Église catholique* : ce sont « les réflexions banales d'un homme qui n'a pas lu, et qui se trouvent en contradiction avec l'esprit et la tendance de cet ouvrage ».
- [21] Compte rendu annuel, lu à la séance publique du 21 mars 1839, *Mémoires de la Société royale des sciences...* 1838, p. XXII. Il vient d'énumérer la *Théorie de l'âme* de Docteur, trois opuscules de l'abbé Rohrbacher, que nous avons déjà cités, les *Éléments historiques et théoriques de philosophie chrétienne*, de l'abbé Delalle, le discours de Guerrier de Dumast sur *l'union de la science et de la foi*, les *Considérations sur l'étude des sciences dans leur rapport avec la religion*, du comte de Coëtlosquet, et les écrits de Michel Berr qui, en se désolidarisant de l'opinion négative de Salvador sur la doctrine du Christ, « a soutenu avec la chaleur de la conviction, que cette religion, comme toutes celles des pays civilisés, porte en elle un avenir de justice, de lumière et de fraternité universelle, avenir qu'il hâte de tous ses vœux ».

Bibliographie

- Boudon Jacques Olivier, *Religion et politique en France depuis 1789*, Armand Colin, Cursus, 2007, 254 p.
- Cholvy Gérard, *Frédéric Ozanam, l'engagement d'un intellectuel catholique au XIX^e siècle*, Fayard, 2003, 783 p.
- Condette Jean-François, *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940*, Bibliothèque historique de l'éducation, 2006.
- Hours Henri *L'abbé Noirot, 1793-1880*, Eglise à Lyon, 1997, n°6.
- Guerrier de Dumast Auguste Prosper, *Considérations sur les rapports actuels de la science et de la croyance, suivies des règlements et discours d'ouverture de la Société Foi et Lumières*, Paris, Waïlle, 1845.
- Joguet Victor, *Souvenirs* (articles de journaux, discours nécrologiques, productions de jeunesse, recueillis après sa mort par ses parents et amis), Paris, 1875.
- Le Lycée Poincaré à Nancy* (ouvrage collectif d'un groupe de professeurs, coordonnés par Michel Wittmann), Thionville, Éditions Gérard Klopp, 1998, 263 p.
- Le monopole dévoilé à la France libérale et à la France catholique. Les doctrines, institutions de l'Église et le sacerdoce enfin justifiés devant l'opinion du pays, par une société d'ecclésiastiques*, sous la présidence de M. l'abbé Rohrbacher, Paris, Myot, 1840, 197 p.
- Martin Eugène (abbé), La Société Foi et Lumières, discours de réception du 23 mai 1901, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1900-1901, p. XLIII-LXIII.
- Mathieu François Désiré (abbé), L'abbé François Rohrbacher, discours de réception du 10 mai 1883, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1882, p. I-XXIX.
- Milbach Silvain, *Les chaires ennemies: l'Église, l'État et la liberté d'enseignement secondaire dans la France des notables (1830-1850)*, Honoré Champion, 2015, 664 p.
- Simon Jules: *Premières années, Paris 1901*, édité par son fils Charles Simon (il fut élève de l'École normale, promotion 1833, condisciple de Joguet).
- Voilliard Odette, *Nancy au XIX^e siècle: 1815-1871 Une bourgeoisie urbaine*, Association des publications des universités de Strasbourg, n°160, Ophrys, 1978, 391 p.
- Voilliard Odette, Un Lorrain mal connu: Nicolas Vagner (1811-1886), *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1987-1988, p. 173-187.
- Weill Georges, *La France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848)*, Bibliothèque d'histoire contemporaine, Félix Alcan, 1909, 312 p.
- Nous avons consulté aussi plusieurs périodiques de cette époque: le *Journal de la Meurthe et des Vosges*; *L'Espérance*; *Le Courrier de Nancy*; *L'Ami de la religion et du Roi*; *L'Univers*.

En plus des mémoires imprimés de l'Académie, nous avons dépouillé les comptes rendus manuscrits des séances (1829-1844) et les archives manuscrites, qui contiennent diverses lettres, classées dans les dossiers individuels des académiciens. Sur un sujet comme celui-là, il est bon de consulter à la fois des travaux récents, souvent mieux informés, et des travaux anciens, plus proches de la mentalité de l'époque.